

LA FORMATION sur mesure



www.cnam.fr



le cnam

Master - MR10501A

Aménagement, villes et territoires

Droit, économie, gestion mention Urbanisme et aménagement

Depuis 2012, ce master forme aux métiers de la ville, de l'aménagement et du développement territorial. Proposé en formation continue, il offre une approche transversale de l'urbanisme et de l'aménagement, alliant théorie et pratique.

Le master se déroule sur deux ans. La première année vise à l'acquisition d'un socle commun de connaissances et compétences, et ouvre la voie à une spécialisation en 2^e année dans le cadre de 3 parcours au choix, qui peuvent être également suivis comme certificats de spécialisation en dehors du master :

- Programmation et planification urbaine ;
- Mobilités, transports et urbanisme ;
- Tourisme, territoires et environnement.

Publics

Le master s'adresse principalement aux actifs qui ont déjà des expériences dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme. Ces derniers peuvent avoir une formation en géographie, droit, économie, architecture, sociologie, etc. Le master est aussi ouvert à des étudiants ou demandeurs d'emploi.

Objectifs

Ce master vise à former des professionnels de haut niveau de l'aménagement des villes et des territoires, à même de porter un diagnostic sur l'espace urbain en mobilisant des échelles différentes de territoire. Ils sont capables de concevoir un projet d'aménagement urbain ou de développement territorial en lien avec un diagnostic en évaluant sa faisabilité. Ils doivent éclairer les institutions publiques sur les conséquences des décisions à prendre, coordonner divers intervenants locaux dans le cadre du projet, communiquer sur le projet, suivre et accompagner le projet.

Conditions d'accès

Les candidats intéressés doivent transmettre leur candidature (entre autres : CV, lettre de motivation, copie de leur diplôme) via la plateforme démarches-simplifiées :

<https://www.demarches-simplifiees.fr>

L'entrée dans le cycle M1 s'adresse principalement :

- aux titulaires d'un diplôme bac+3 (licence Cnam, licence universitaire ou diplôme de même niveau homologué ou reconnu équivalent) dans un domaine de formation compatible avec la spécialité du master ;

- aux personnes justifiant d'un niveau de formation bac+3 dans un domaine de formation compatible avec le master et bénéficiant des procédures de validation des études supérieures (VES) ;
- aux personnes ne possédant pas les diplômes énumérés ci-dessus mais ayant au moins trois années d'expérience professionnelle en lien avec le domaine de formation et bénéficiant des procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'entrée en M1 est soumise à un agrément du responsable du master au regard du dossier transmis via la plateforme démarches-simplifiées.

Compétences

- Appréhender la collecte et l'analyse de données spatiales (économiques, sociales, foncières, financières, immobilières, etc.) ;
- Maîtriser la méthodologie du diagnostic sur l'espace urbain à différentes échelles de territoires, l'étude d'impacts et l'évaluation ;
- Maîtriser la conception d'un projet urbain et/ou des actions d'accompagnement de ce projet (avec évaluation de la faisabilité du projet et dimension) ;
- Manager, conduire, suivre un projet urbain et/ou des actions d'accompagnement de ce projet ;
- Communiquer sur le projet ;
- Organiser l'information et la concertation publique ;
- Maîtriser la production des documents d'urbanisme ;
- Conseiller les politiques publiques et la maîtrise d'ouvrage sur le plan opérationnel.

Tarifs (à titre indicatif, en vigueur en septembre de chaque année)

- Individuel (package) : 1130 € en 1 an ou 565 € en 2 ans
- À la carte (hors formation diplômante) : 30 € le crédit
- Possibilité de candidater au M2 selon parcours via votre CPF

Date limite d'inscription

- En package : 30 septembre
- À la carte : 15 octobre pour des raisons pédagogiques

Perspectives professionnelles

- Chef de projet urbain
- Urbaniste
- Chargé d'étude
- Consultant

L'ensemble des enseignements est proposé en modalité hybride. Cela signifie que les enseignements pourront avoir lieu en présentiel et en distanciel. Toutefois, certains regroupements ponctuels nécessiteront une présence de l'ensemble des inscrits.

Modalité d'évaluation et validation du certificat

Les enseignements sont soumis à une évaluation continue, à savoir 2 notes par unité d'enseignement, sans rattrapage. Pour obtenir la délivrance de ce diplôme, il est indispensable d'apporter la preuve du passage d'une certification en langue anglaise datant de moins de 2 ans.

Programme M1

Code	Enseignements	Crédits (ECTS)
AVT211	Ville productive	4
EDT123	Politique d'aménagement : de la loi aux opérations d'aménagement	4
AVT209	Sensibilisation à la démarche de programmation des aménagements, des espaces publics et des équipements	4
AVT212	Gestion territoriale de l'environnement	4
AVT208	Gestion publique locale : finances, acteurs et institutions	4
AVT213	Atelier conduite de projet et outils de communication	4
AVT104	Droit de l'urbanisme appliqué	4
PRS213	Prospective des sociétés et espaces urbains	6
LTR133	Tourisme, loisirs et développement territorial	4
Une UE à choisir parmi :		
EDT122	Aménagement sanitaire et médico-social du territoire, vieillissement	4
LTR130	Modes de vie et usages sociaux du temps	4
Une UE obligatoire de langue :		
ANG330	Anglais professionnel	6
UATR03	Littérature urbaine	4
UATR08	Grand oral	8

Responsable nationaux et opérationnels
Adeline Heitz et Maxime Schirrer

Programme M2

Code	Enseignements	Crédits (ECTS)
UEV218	Diagnostic et expertise urbaine	6
NCU220	Ville numérique	4
AVT204	QUANTUM GIS	4
UEV233	Développement durable et territoires	4
AVT207	Financement public du développement territorial	4
PRS214	Ingénierie prospective appliquée à l'action territoriale et des réseaux	4
UEV235	Approfondissement et réflexions urbaines	4
UATR05	Rapport d'activité ou de stage	4
UATR09	Projet tutoré	10
Parcours 1 : Programmation et planification territoriale		
EDT220	Aménagement du territoire, transports, flux et mobilités durables Débats scientifiques et pratiques professionnelles	4
AVT203	Programmation urbaine approfondie	4
UEV234	Atelier de projet	4
AVT206	Méthodes quantitatives et SIG	4
Parcours 2 : Mobilités, transport et urbanisme		
EDT220	Aménagement du territoire, transports, flux et mobilités durables Débats scientifiques et pratiques professionnelles	4
LTR201	Atelier - mobilité	4
LTR202	Économie des transports et transition écologique	4
LTR203	Logistique urbaine	4
Parcours 3 : Tourisme, territoires et environnement		
LTR204	Enjeux du tourisme contemporain	4
LTR205	Atelier projet : tourisme et loisirs	4
LTR206	Stratégies publiques, stratégies privées dans les territoires touristiques	4
LTR207	Transition écologique du tourisme	4

le cnam



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPETENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Aider les auditeurs en situation de handicap :
handi.cnam.fr

territoires.cnam.fr

Contact

secrétariat pédagogique
master.territoires@lecnam.net